

Communiqué de la Ville de Bienne

Stades de Bienne

(29.11.2011)

Calendrier pour la construction des Stades de Bienne confirmé par la Ville de Bienne et les investisseurs – Ouverture en 2014

Les promoteurs des Stades de Bienne, à savoir la Ville de Bienne et les investisseurs privés pour les activités commerciales annexes, Alstone SA, se sont mis d'accord aujourd'hui sur les prochaines étapes de la réalisation des Stades de Bienne. L'objectif d'une ouverture des surfaces commerciales annexes en avril 2014 a été confirmé en prenant en compte les avancées des travaux dans les domaines de la planification, de la commercialisation et du financement ainsi que de la durée nécessaire de construction d'un maximum de 24 mois. Les Stades pourront ainsi être disponibles pour la saison sportive 2014/2015.

Le déroulement exact des prochaines étapes (enlèvement de la couche végétale, premier coup de pioche, etc.) sera planifié en détail au cours des prochaines semaines.

Afin d'augmenter les sécurités pour toutes les parties, les conditions pour l'inscription du contrat de droit de superficie au registre foncier ont été fixées entre la Ville de Bienne et Alstone. Alstone va verser ces prochains jours le montant des droits de mutation, soit environ 2,2 millions de francs, sur un compte fiduciaire. Il incombera ensuite à la Ville de Bienne seule de fixer la date de l'inscription du contrat de droit de superficie au registre foncier.

Pour tout renseignement complémentaire:

Erich Fehr

Maire

T: 032 326 11 01